

# **Allier justice sociale et justice environnementale: regards sur la formation en travail social**

*Jeanne Dagenais-Lespérance, candidate à la maîtrise en travail social,  
Université de Montréal*

## **Introduction**

Plusieurs scientifiques considèrent les changements climatiques comme le plus grand défi que l'humanité devra affronter au 21<sup>e</sup> siècle (Dominelli, Ku et Nikku, 2018; IPCC - Intergovernmental Panel on Climate Change, 2018; Piguet, Pécoud et Guchteneire, 2011). Augmentation des désastres « naturels », multiplications des catastrophes engendrées directement par l'activité humaine, variations imprévisibles de températures et de pluviométrie causant sécheresses et famines, les effets sociaux, environnementaux, sanitaires, économiques et politiques des changements climatiques sont multiples et dévastateurs. Les travailleuses sociales<sup>1</sup>, tout comme nombre de travailleuses de la santé et des services sociaux, sont directement interpellées, car appelées à intervenir auprès des populations vulnérables (Centemeri, 2017). En effet, leur mission principale consiste à offrir assistance et support psychosocial, dans une perspective de promotion de la justice sociale (Dominelli et al., 2018).

Pourquoi la justice sociale implique-t-elle une justice environnementale, par conséquent une prise en compte de l'environnement? Plus précisément, pourquoi est-il important de considérer les changements climatiques en travail social? Mais surtout, comment la formation en travail social peut-elle être instigatrice d'un changement de paradigme dans notre domaine, précurseur d'un changement à l'échelle de toute la société?

Afin d'amorcer cette réflexion, qui n'a pas la prétention d'être exhaustive, il sera tout d'abord question des concepts théoriques fondateurs de la justice environnementale, de sa pertinence pour le travail social de même que de l'émergence du travail social environnemental. Puis, un bref état des lieux sur la formation en travail social environnemental prenant l'exemple du Québec sera présenté. Finalement, quelques pistes de réflexion sur les possibilités de renouvellement de la formation en travail social seront suggérées.

---

<sup>1</sup> Comme la majorité des personnes en travail social sont de genre féminin, le féminin sera ici utilisé comme représentant des genres sans discrimination, et à seule fin d'alléger le texte.

## 1. Concepts théoriques fondateurs de la justice environnementale

### a. *Vulnérabilités et changements climatiques*

La justice environnementale est définie comme le droit des populations présentes et futures de vivre dans un environnement sain et sécuritaire (Hawkins, 2010). Au cœur du concept de justice environnementale se trouve celui de la discrimination environnementale, comme source d'inégalités de santé. Tel que décrit par Laura Centemmeri : « On observe des situations de discrimination ethnique ou raciale de certaines populations qui s'associent aux coûts environnementaux très élevés qui pèsent sur leurs lieux de vie. (2017) ». En effet, nombreuses sont les auteures qui mentionnent une plus grande vulnérabilité aux désastres naturels de populations déjà défavorisées (ouragans et tremblements de terre dans les îles des Caraïbes, ouragan Katrina en Nouvelle-Orléans, cyclone au Mozambique.....) et une exposition accrue des personnes à faibles revenus, principalement des minorités racisées, à la pollution atmosphérique et aux déchets toxiques (Cloos et Ridde, 2018; Freudenberg, Pastor et Israël, 2011; Gray, Shadbegian et Wolverton, s.d.; Hawkins, 2010; Holifield, Porter et Walker, 2010). Cette discrimination environnementale agit non seulement sur les conditions de vie actuelles des populations, mais une augmentation des aléas environnementaux ne ferait que marquer plus fortement ces inégalités (Centemeri, 2017).

### b. *Migrations et changements climatiques*

Une étude récente publiée dans *Global Environnement* analyse de manière empirique les liens entre les changements climatiques et les migrations dans la période récente de 2011 à 2015 (Abel, Brottrager, Crespo Cuaresma et Muttarak, 2019). Bien que des débats existent entre les chercheurs à ce sujet, les résultats de cette étude concernant les déterminants des migrations de populations en Asie de l'Ouest, et dans les pays du nord de l'Afrique pour la période 2010-2012 sont particulièrement révélateurs. Le modèle proposé par Abel et coll. (2019) suggère une suite d'événements menant des changements climatiques aux migrations, passant par un stade intermédiaire d'instabilité politique et de violence. Tout d'abord, de grandes sécheresses ou une gestion des ressources naturelles défailante contribuent à une augmentation des conflits, devant la rareté des ressources alimentaires. Les conflits et la rareté des ressources engendrent alors une migration interne de populations, ce qui peut augmenter les conflits en créant une pression démographique sur les lieux de destination des migrants. Devant l'augmentation de la violence

des conflits, des migrations internationales adviennent. Ce modèle, bien que simple, s'appliquerait assez fidèlement au conflit en Syrie, pays qui a connu des sécheresses massives entre 2007 et 2010. Ainsi, les changements climatiques seuls ne sont pas responsables des migrations massives de populations, mais ils peuvent être déterminants dans l'augmentation des conflits d'où l'importance de considérer les changements environnementaux dans les circonstances actuelles de crise de réfugiés dans une perspective de promotion de la justice sociale.

## 2. Travail social environnemental au Québec

Le cadre de référence de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) semble reconnaître l'importance d'avoir une vision de l'environnement dans la reconnaissance des inégalités. On y indique que « l'action sur les déterminants sociaux de la santé fait partie des stratégies pour parvenir [à la réduction des inégalités], notamment l'action sur les conditions de vie (logement, sécurité, revenu, transport, **environnement**, etc.) et d'accès aux services de base (éducatifs, sociaux, santé) (OTSTCFQ, 2012, p. 10) ». De plus, dans sa section détaillant les « savoirs les plus pertinents associés aux compétences (OTSTCFQ, 2012, p. 22) », on note l'importance d'avoir des « connaissances des déterminants sociaux, soit les déterminants structurels et les **conditions de vie au quotidien qui sont à l'origine d'inégalités en santé** (OTSTCFQ, 2012, p. 22) ». Rappelons que la mission de l'OTSTCFQ est, entre autres, de se prononcer sur « sur les enjeux touchant le travail social [...], ainsi que les lois, règlements et programmes qui **ont un impact sur la prévention des problèmes sociaux et le bien-être des personnes, des familles et de la société.** (<https://beta.otstcfq.org/l-ordre/mandat-mission-vision-et-valeurs>) ».

Malgré les liens importants entre l'injustice et les changements climatiques, brièvement abordés plus haut, ainsi que les éléments mentionnés par l'OTSTCFQ, il est important de noter l'absence de propos quasi totale sur le volet environnemental des inégalités dans le cadre de la description de cours en travail social offerts dans les quatre plus grandes universités en travail social au Québec, soit l'Université de Montréal (<https://travail-social.umontreal.ca/accueil/>), l'Université Laval (<https://www.fss.ulaval.ca/travail-social-et-criminologie>), l'Université McGill (<https://www.mcgill.ca/socialwork/>) et l'Université du Québec à Montréal (<https://travailsocial.uqam.ca/>). Notons seulement la présence d'un tout nouveau cours

optionnel intitulé « Travail social et environnement » offert au baccalauréat en travail social à l'Université de Montréal, enseigné par Dr Patrick Cloos (Cloos, 2018).

Ce silence dans la formation québécoise en travail social sur la discrimination environnementale et les inégalités sociales est donc inquiétant, et confirme les résultats d'études américaines (Ramsay et Boddy, 2017 ; Shaw, 2013) qui concluent que les travailleuses sociales ont une littéracie environnementale équivalente à celle de la majorité de la population, c'est-à-dire plutôt faible<sup>2</sup>. Peu font le lien entre environnement et discrimination sociale. D'ailleurs, selon plusieurs chercheuses, l'environnement demeure d'ailleurs un sujet trop peu abordé dans la littérature scientifique en travail social (Coates, 2003 ; Coates, Gray et Hetherington, 2013 ; Schmitz, Matyók, Sloan et James, 2012 ; Zapf, 2009). Notons spécifiquement le faible nombre d'articles à ce sujet disponibles en langue française (Centemeri, 2017 ; Joly et Lebarbier, 2009 ; Maldonado-Gonzalez, 2009).

### **3. Renouveler la formation : changement de paradigme**

. On identifie la formation en travail social comme le principal levier de changement. Les articles sur l'importance de l'intégration de l'environnement à l'éducation en travail social sont d'ailleurs nombreux (Coates, 2003 ; Coates et al., 2013 ; Dominelli et al., 2018 ; Hawkins, 2010 ; Miller et Hayward, 2014 ; Teixeira et Krings, 2015 ; Zapf, 2009). Plusieurs appellent en effet à un nouveau « travail social environnemental ».

Aujourd'hui, on attribue principalement la conceptualisation de ce type de travail social à Coates, Dominelli, Besthorn et Gray. Ce sera donc principalement les idées des quatre auteures précédemment citées qui guideront la réflexion qui suivra. Il est important de noter que trois principaux termes sont utilisés afin de parler du travail social lié à l'environnement. On retrouve : travail social environnemental, travail social écologique et travail social vert (traduction libre de l'auteure). Le travail social environnemental sera préféré dans ce texte, comme terme qui englobe les deux autres.

---

<sup>2</sup> Ceci corrobore mes expériences personnelles dans les cours du diplôme d'études supérieures spécialisées en travail social où les regards interrogateurs fusaient lorsque je mentionnais vouloir faire un travail autour des liens entre justice sociale et environnementale. Plusieurs collègues m'ont d'ailleurs ouvertement exprimé leur surprise. « C'est du travail social. C'est un peu étrange de travailler sur l'environnement, non ? » Je me suis souvent trouvée à devoir me justifier, alors que les journaux regorgent de nouvelles sur les migrations dues aux perturbations climatiques ou encore aux effets dévastateurs du mode de consommation effrénée des pays développés (Gueye et Millette, 2018 ; Ici Radio Canada, s.d. ; Touitou, 2018).

Ramsay et Boddy (2017) ont effectué une revue de littérature en anglais autour des principaux termes utilisés pour parler du travail social lié à l'environnement, et en ont extrait quatre principes fondateurs se retrouvant dans une majorité sinon tous les articles. Le terme étant encore en évolution, les auteures ne s'entendent pas sur les tous les éléments.

En premier lieu, tous les articles recensés dans cette étude affichent le travail social environnemental comme une remise en question du modèle traditionnel de *person-in-environment*, où *l'environnement* est normalement un environnement uniquement social et humain. Ils réclament donc **une ouverture à de nouvelles applications de pratiques utilisées en travail social**. Par exemple, les pratiques en empowerment, en conscientisation, en réflexivité ou encore en pratique anti-oppressive peuvent être comprises comme incluant l'environnement biophysique. L'oppression ne doit ainsi pas être seulement considérée dans la relation entre humains. Les changements climatiques ou la pollution atmosphérique doivent être identifiés comme des causes d'oppressions de populations vulnérables.

En deuxième lieu, une forte majorité d'articles invitent à **une ouverture à des valeurs différentes ou à des façons d'être et d'agir**. On y inclut donc un changement dans les pratiques, dans les théories et dans les valeurs du travail social afin d'y inclure l'environnement biophysique (Coates et al., 2013 ; Dominelli, 2012 ; Zapf, 2009). Plusieurs auteures incitent aussi à apprendre des cultures autochtones et des pratiques spirituelles non violentes envers l'environnement (Besthorn, 2012 ; Lysack, 2012 ; Zapf, 2009).

Le troisième principe, présent dans une majorité d'articles, propose un **changement d'orientation profond**. Ce changement passe par la responsabilisation des travailleuses sociales de critiquer les hégémonies destructrices ambiantes : le néo-libéralisme, le capitalisme, la société de consommation et le patriarcat. Ces dernières ont un impact sur l'environnement des populations vulnérables. Le changement d'orientation implique aussi une implication active dans le changement social, pour une compréhension de l'environnement biophysique et une plus grande équité environnementale. La participation à l'élaboration des programmes de politiques publiques est d'ailleurs vue comme essentielle (Besthorn, 2012 ; Coates, 2003 ; Coates et al., 2013 ; Dominelli, 2013 ; Hawkins, 2010).

Finalement, le quatrième et dernier principe invite au **travail collectif et intersectoriel**. Des réseaux multidisciplinaires doivent être privilégiés, liant travailleuses de la santé et des services sociaux, élus, membres d'organismes communautaires, planificateurs de politiques

publiques, afin de lutter contre la discrimination environnementale. Les pratiques d'intervention individuelles, en groupe et collectives doivent ainsi être réévaluées afin de tenir compte de l'environnement comme principe-clé dans la recherche de justice sociale (Dominelli, 2012, 2013).

## Conclusion

Dans l'onglet de définition de sa page web en anglais, la Fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW) indique que le mandat du travail social s'inscrit dans l'espace des interactions entre les personnes et leur environnement. Cet environnement, selon cette association, comprend non seulement l'ensemble des systèmes sociaux où interagissent les gens, mais aussi l'environnement *naturel et géographique*, qui influencerait profondément la vie des communautés. On y indique aussi que « les initiatives de changement social reconnaissent la place de l'agentivité humaine dans l'avancement des droits de la personne et de la justice économique, *environnementale* et sociale. (IFSW, 2014, traduction libre) ». L'IFSW le mentionne dans ses missions premières ; l'OTSTCFQ semble inscrire l'action sur les déterminants sociaux de la santé comme une stratégie privilégiée de réduction des inégalités ; seule la formation en travail social semble rester silencieuse sur la vulnérabilité environnementale et son lien avec les oppressions.

Avec les mobilisations mondiales pour le climat qui accusent les dirigeants de faire porter le fardeau des changements climatiques sur les générations futures (<https://www.earth-strike.com/>) (<https://rebellion.earth/>), la formation en travail social serait-elle enfin mûre pour un changement de paradigme ?

## Références :

- Abel, G. J., Brottrager, M., Crespo Cuaresma, J. et Muttarak, R. (2019). Climate, conflict and forced migration. *Global Environmental Change*, 54, 239-249. doi:10.1016/j.gloenvcha.2018.12.003
- Centemeri, L. (2017). Crise écologique et dynamique locale : Un avenir pour les métiers du social ? Dans C. Bolzman, J. Libois et F. Tschopp (dir.), *Le Travail social à la recherche de nouveaux paradigmes : Inégalités sociales et environnementales* (p. 125-145). Genève : Éditions 1ers. Repéré à <http://books.openedition.org/ies/391>

- Cloos, P. (2018). SVSL 3517 : *Travail social et environnement*. Plan de cours, Université de Montréal.
- Coates, J. F. (2003). *Ecology and social work: toward a new paradigm*. Halifax, N.S. : Fernwood Pub.
- Coates, J. F., Gray, M. et Hetherington, T. (2013). *Environmental social work* (First edition..). Abingdon, Oxon : Routledge. Repéré à <https://www.taylorfrancis.com/books/9781136212826>
- Dominelli, L., Ku, H. B. et Nikku, B. R. (2018). *The Routledge handbook of green social work*. London ; New York : Routledge. Repéré à <https://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/detail.action?docID=5331755>
- Gueye, G. et Millette, M. (2018, 19 septembre). Le plastique dans les océans constitue un enjeu politique. *Le Devoir*. Repéré 3 décembre 2018, à <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/537068/environnement-le-plastique-dans-les-océans-constitue-un-enjeu-politique>
- Hawkins, C. A. (2010). Sustainability, Human Rights, and Environmental Justice: Critical Connections for Contemporary Social Work, *11*(3), 15.
- Ici Radio Canada. (s.d.). La pollution de l'océan par les plastiques, une crise planétaire, dit l'ONU | L'ennemi plastique | ICI.Radio-Canada.ca. Repéré 3 décembre 2018, à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1071232/pollution-océans-plastiques-crise-planetaire-onu>
- IPCC - Intergovernmental Panel on Climate Change. (2018, octobre). Global Warming of 1,5 degrees. Repéré 2 décembre 2018, à <https://www.ipcc.ch/>
- Joly, F. et Lebarbier, M. (2009). Ecologie du social ou socialité de l'écologie ? *Le sociographe*, n° 29(2), 59-66.
- Maldonado-Gonzalez, A.-L. (2009). Que peut faire le travail social en environnement au Québec ? *Le sociographe*, n° 29(2), 83-91.
- Miller, S. E. et Hayward, R. A. (2014). Social Work Education's Role in Addressing People and a Planet at Risk. *Social Work Education*, 33(3), 280-295. doi:10.1080/02615479.2013.805192
- OTSTCFQ. (2012). Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux. OTSTCFQ.
- Piguet, É., Pécoud, A. et Guchteneire, P. de. (2011). Changements climatiques et migrations : quels risques, quelles politiques ? *L'Information géographique*, Vol. 75(4), 86-109.
- Ramsay, S. et Boddy, J. (2017). Environmental Social Work: A Concept Analysis. *The British Journal of Social Work*, 47(1), 68-86. doi:10.1093/bjsw/bcw078
- Schmitz, C. L., Matyók, T., Sloan, L. M. et James, C. (2012). The relationship between social work and environmental sustainability: Implications for interdisciplinary practice. *International Journal of Social Welfare*, 21(3), 278-286. doi:10.1111/j.1468-2397.2011.00855.x

- Shaw, T. V. (2013). Is social work a green profession? An examination of environmental beliefs. *Journal of Social Work, 13*(1), 3-29. doi:10.1177/1468017311407555
- Teixeira, S. et Krings, A. (2015). Sustainable Social Work: An Environmental Justice Framework for Social Work Education. *Social Work Education, 34*(5), 513-527. doi:10.1080/02615479.2015.1063601
- Touitou, D. (2018, 19 mars). Des millions de personnes pourraient fuir les effets des changements climatiques | Delphine Touitou | Changements climatiques. Repéré à <https://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/changements-climatiques/201803/19/01-5157809-des-millions-de-personnes-pourraient-fuir-les-effets-des-changements-climatiques.php>
- Zapf, M. K. (2009). *Social work and the environment: understanding people and place*. Toronto : Canadian Scholars' Press.